

Esquibien

Conseil : le plateau de Lézongar en voie d'être constructible

Le conseil municipal d'Esquibien vient de donner son aval, à l'unanimité à la constructibilité de 47 000 m² en votant, vendredi, la modification du Plu (plan local d'urbanisme) à Lézongar. Le lotissement aura un unique cheminement (mais, deux sens de circulation pour les riverains) : montée par l'allée de Lézongar, descente par la rampe du Pouldu, avec stop. Le parking du Pouldu sera réaménagé.

Dès l'annonce, il y a deux ans, du projet immobilier de 53 pavillons (aujourd'hui 48, un des vendeurs devenant promoteur), à l'architecture traditionnelle, sur le plateau qui domine Sainte-Evette et la baie d'Audierne de 33 mètres, l'association de défense des riverains de Lézongar s'est mise en place. L'année suivante, en 2005, elle a élargi son champ d'action à la sauvegarde de l'environnement et du littoral d'Esquibien (l'Asele), et regroupe 95 adhérents.

Différentes entrevues avec le maire, Roger Le Pape et le promoteur, M. Boissetier, ont permis de débloquent certains points : certificat de déminage (le site contient des casemates datant de 39-45, Lézongar étant la dernière poche de résistance allemande dans le Finistère), préservation de la stèle commémorative, branchement des riverains à l'assainissement collectif au prix



Jean-Pierre Palu a obtenu dix minutes pour plaider la cause de l'Asele, association qui œuvre pour la sauvegarde de l'environnement d'Esquibien.

communal.

Estimant le dossier incomplet, l'association (qui avait de nombreux représentants dans la salle) souhaitait, à travers une interruption de séance, « rappeler et expliciter ses inquiétudes relatives à la densité du bâti, la nécessaire création d'un chemin communal au nord pour accéder aux services du bourg d'Esquibien et ainsi soula-

ger les boulevards du littoral ». Au terme de quoi, elle espérait que les élus « prendraient la décision de reporter le vote » pour ne pas aller vers un contentieux. Au cours de la réunion, le président, tout en souhaitant la concertation, Jean-Pierre Palu a pu réitérer ses demandes dans une salle restée sereine. Roger Le Pape, lui, a campé sur ses positions. Après avoir présenté le

projet de 48 maisons (du T2 au T6), il a indiqué que les réserves de l'enquête publique (janvier à mars 06) sont levées et que « la densité du bâti n'est que d'un logement pour 1 000 m² en moyenne ».

Quant au débouché nord, il y voit trois incompatibilités : l'absence de continuité avec le chemin public, l'impossibilité d'y faire circuler des véhicules, la teneur d'une entité agricole faisant partie du patrimoine.

Les conseillers ont suivi son argumentation pour dire un oui unanime au changement de zonage. La voie est ouverte à la construction immobilière à Lézongar.

■ Groupe de marche

Rendez-vous ce lundi 23 octobre, à 14 h, place de la mairie.

■ Bibliothèque

Permanence ce lundi 23 octobre, de 14 h 30 à 17 h 30, rue Laennec.

■ Colis de Noël

Les personnes de plus de 78 ans qui n'ont pu prendre part au repas du 22 octobre, pourront bénéficier du cadeau de fin d'année. S'inscrire en mairie avant le 1^{er} novembre.